

**A l'attention des propriétaires
de parcelles forestières de
Cœur de Savoie**

Montmélian, le lundi 5 octobre 2015

OBJET : Bourse foncière forestière de Cœur de Savoie

Madame, Monsieur,

D'après le cadastre, vous êtes propriétaire de parcelles de forêts sur l'une des **43 communes** de la Communauté de communes de Cœur de Savoie. Le morcellement de la propriété forestière rend difficile la mise en valeur et l'exploitation de vos forêts.

Afin de faciliter les ventes, achats et échanges de parcelles boisées des propriétaires qui le souhaitent, la Communauté de communes Cœur de Savoie a mis en place une bourse foncière forestière.

Cette bourse foncière fonctionne sur le site Internet :

<http://www.boursefonciere.fr/coeur-de-savoie/>

Vous trouverez, ci-joint, une plaquette d'information sur le fonctionnement pratique de cette opération et un formulaire papier de demande de vente, achat ou échange de parcelles.

Nous proposons également, à toutes les personnes intéressées, de participer à l'une des réunions d'information organisées :

- ▶ **le mardi 3 novembre 2015 – 19 h** – Villard d'Héry, salle polyvalente
- ▶ **le mardi 10 novembre 2015 – 19 h** – St Pierre de Soucy, salle communale
- ▶ **le mardi 24 novembre 2015 – 19 h** – Chamoux sur Gelon, espace culturel du Prérard

Le Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône Alpes (CRPF) et la coopérative forestière COFORET se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

- M. Pascal GUILLET – Tel : 04 79 60 49 12 – Mail : pascal.guillet@crpf.fr
- M. Baptiste COYER – Tel : 04 79 60 49 11 – Mail : bcoyer@coforet.com

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente
Communauté de communes Cœur de Savoie
Béatrice SANTAIS

Le Vice-Président
En charge de l'Agriculture et de la Forêt
Jean-François DUC


Cœur de savoie
Terre de nature et d'audace

Communauté de
Communes
Cœur de
Savoie



Avec le soutien financier de :

